



comment va t il voir ses enfant à cause d'une une fessé!

Par **loutrelle**, le **22/08/2011** à **00:58**

bonjour,
j'écris pour un ami qui est détruis par la situation!
il s'est séparé de son amie il y a maintenant 2 ans au début il voyais ces enfants une semaine sur deux sans jugement de fais et un jour il a mis une fessé à son fils et la mère a porté plainte et ne veux plus lui laisser les enfants!!! aujourd'hui il ne sais pas se qu'il va lui arriver pour la garde de ses enfants. le jugement aura lieu dans environ 2 mois. pourriez vous me dire se qu'il risque d'arriver.
cordialement

Par **Domil**, le **22/08/2011** à **01:13**

Impossible de répondre, le juge va estimer le contexte

Par **loutrelle**, le **22/08/2011** à **01:15**

mais que se passe t il dans ce cas en general?

Par **Domil**, le **22/08/2011** à **09:34**

Mais il n'existe pas de cas général en la matière.

Prenez le terme "fessée". Une fessée, ce sont des coups violents et répétés, pendant un court laps de temps, sur les fesses, faits pour faire mal à l'enfant. La majorité des gens désormais utilise le terme fessée pour désigner une tape sur les fesses qui ne marque même pas.

Si c'est vraiment une fessée, le père a battu son enfant (violences sur mineur de 15 ans par ascendant). Si ce n'était qu'une tape sur les fesses, c'est différent.

S'il y a plainte au pénal, il faudra voir ce que donnera cette plainte